LIEGE AIRPORT: HUB MEDICAL POUR L'EUROPE -**UNE REUSSITE PRIVE-PUBLIQUE**



02/06/2020



WWW.FIN.BELGIUM.BE

AGENDA





- 1. LES 5 FRONTS DE LA DOUANE
- 2. IMPORTATION DES MASQUES ET DES EPP
- 3. ORGANISATION PRATIQUE A BIERSET
- 4. OPTIMALISATION DU PROCESSUS



LES CINQ FRONTS DE LA DOUANE POUR LA CRISE CORONAVIRUS



5 FRONTS POUR L'AGD&A

IMPORTATION MASQUES

EXPORTATION PPE

PRODUCTION DE PRODUITS
DESINFECTANTS
A BASE D'ALCOOL

FACILITATION DU COMMERCE

CONTRÔLES VOIE PUBLIQUE













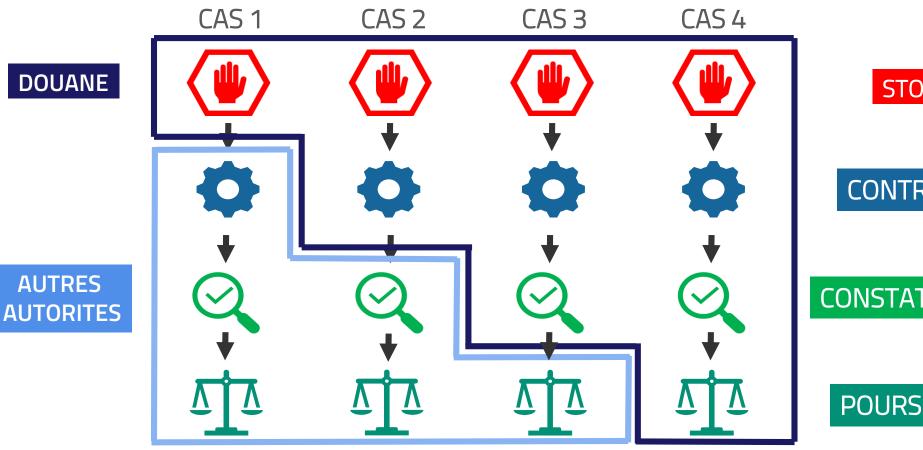




IMPORTATION DES MASQUES ET DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLES (EPP)

LES COMPETENCES DE LA DOUANE VARIENT EN FONCTION DE LA LEGISLATION





STOP

CONTRÔLE

CONSTATATION

POURSUITE

IMPORTATION DE MASQUES EN BELGIQUE : COMPETENCES DE LA DOUANE







SELECTION POUR CONTRÔLES SUR BASE D'UNE ANALYSE DE RISQUE

STOPPER LES MARCHANDISES



DOUANES ET ACCISES

Masques FFP2

Masques de confort



EFFECTUER LES CONTRÔLES

PRENDRE UNE DECISION SUR LA CONFORMITE

IMPORTATION DE MASQUES EN BELGIQUE : FORMALITE



DOCUMENT UNIQUE



CASE 33
5e SUBDIVISION

CODE ADDITIONNEL



MASQUES FFP2

1070



MASQUES CHIRURGICAUX

1071



MASQUES DE CONFORT

1072



PAS DE MASQUES

1073

WWW.FIN.BELGIUM.BE

BE-GATE:

CODE ADDITIONNEL =

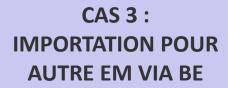
POSTAL MARKING

IMPORTATION DE MASQUES EN BELGIQUE : PROCEDURE (1)















CONSEIL:
DOUTES SUR CONFORMITE
(p.e. nouveau fournisseur)



Dépôt temporaire



Entrepôt douanier

IMPORTATION DE MASQUES EN BELGIQUE : PROCEDURE (2)



CAS 1: IMPORTATION POUR BE VIA BE (PREMIER POINT D'ENTRÉE EN UE)

AUTORITES COMPETENTES



SUSPENSION MAIN-LEVEE











CONTRÔLE SECURITE DES PRODUITS





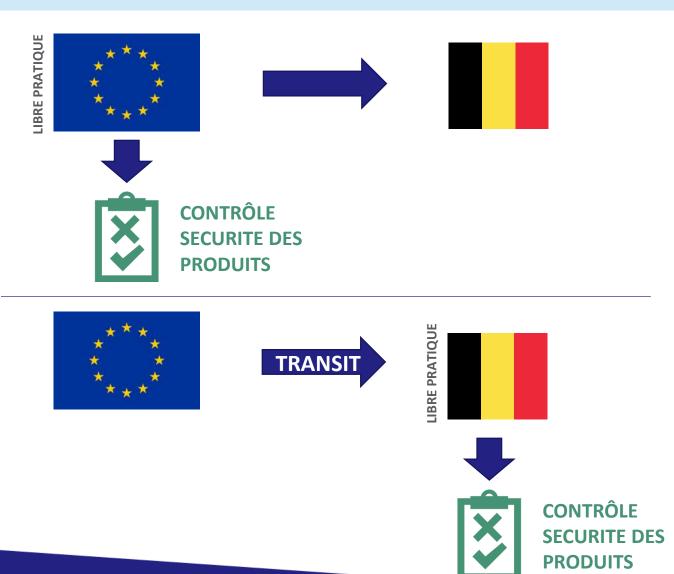
MAIN-LEVEE OU NON



IMPORTATION DE MASQUES EN BELGIQUE : PROCEDURE (3)



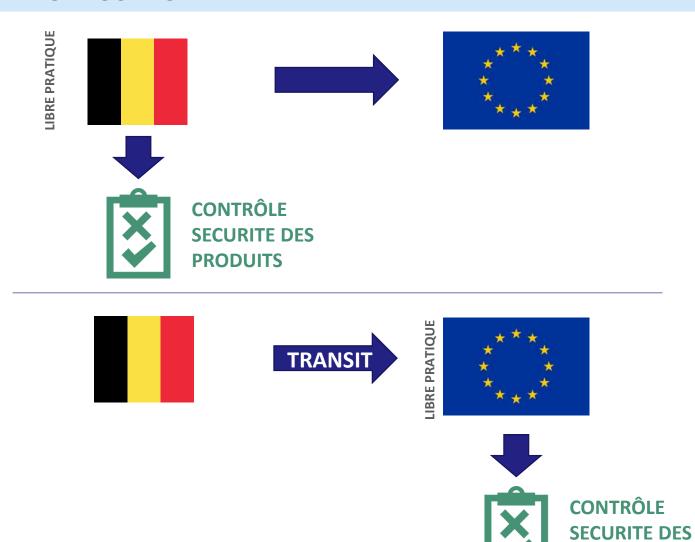
CAS 2: IMPORTATION POUR BE VIA AUTRE EM



IMPORTATION DE MASQUES EN BELGIQUE : PROCEDURE (4)



CAS 3: IMPORTATION POUR AUTRE EM VIA BE



PRODUITS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



POUR LES ENTREPRISES



https://finances.belgium.be/fr/douanes accises/ entreprises/corona-informations-et-mesures

POUR LES 'NEOPHYTES'



https://finances.belgium.be/fr/douanes accises/ entreprises/corona-informations-etmesures/importation/brochure-dinformationsur-le

WWW.FIN.BELGIUM.BE

QUELQUES CHIFFRES



ENTRE LE 15 MARS ET LE 12 MAI 2020







880.384.155,64*



65,52 %



34,48 %





ORGANISATION PRATIQUE A BIERSET

WWW.FIN.BELGIUM.BE

GESTION DES MASQUES ET EPI



Division Gestion des risques

Division Contrôle aéroport

Division Gestion de la déclaration

Sélection des contrôles

da.sel.bierset@minfin.fed.be

Planification

da.crk.bierset@minfi n.fed.be

Contrôles

da.prosecution.bierset
@minfin.fed.be

Back office

da.succ.gracehollogne@minfin.fed.be

Communication par l'opérateur :

- Déclarations simplifiées
- Déclarations verbales soumises à franchise
- Liste des AWB/PLDA destinés au gouvernement fédéral

Communication vers l'opérateur :

- Déclarations soumises à contrôle OU
- Mainlevée

- Planification du contrôle
- Planification de la surveillance du protocole ATP
- Réalisation des contrôles lors de la présentation en douane des mdes
- Communication du résultat du contrôle à l'opérateur et constitution du dossier => Back office

- Envoi du dossier
- => ASM
- Communicationde la décision del'ASM => déclarant
- Communication Protocole ATP

Demandes de franchises DE & TVA:

- Du 13/03 au 31/07/2020

1/ Art 74 Règlement (CE) no. 1186/2009 & Décision C(2020) 2146 : => DAU + double engagement 2/ Art 61 du Règlement (CE) 1186/2009 :

- => Déclaration verbale/DAU + éventuel engagement
- Liste de marchandises concernées

https://finances.belgium.be/fr/douan es_accises/entreprises/coronainformations-etmesures/importation/franchisedouani%C3%A8re-et

QUELQUES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES & LEURS SOLUTIONS (1)



Prise d'échantillons

- AFMPS : par ses soins après la vérification douanière, porte l'échantillon au labo
- SPF ECO : par ses soins. Mise à disposition d'un échantillon scellé pour le déclarant.

Etiquetage dans le cadre du Protocole ATP

- l'étiquetage est réalisé sous surveillance de la douane et des ASM
- demandé min. 1 jour ouvrable à l'avance à <u>da.prosecution.bierset@minfin.fed.be</u> (Back office)
- étiquette = qui colle = parfaitement adhérente à l'emballage de vente au détail

• Identification des lots pour le gouvernement

• Task Force 5 : renseigner le SPF Santé publique comme consignataire de l'AWB

QUELQUES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES & LEURS SOLUTIONS (2)



- Lot(s) bloqué(s) chez le handler dans le cadre du protocole ATP, participant à la congestion de l'aéroport
 - Déclaration en douane déposée : responsable = déclarant
 ! Communication entre handlers et déclarants
 - Le **déclarant** peut demander à <u>da.prosecution.bierset@minfin.fed.be</u> (Back office)
 - Le transfert vers la seconde ligne (IST) : format libre
 - Le transfert vers tout lieu agrée en Belgique (hors 2 km aéroport) : 28 F

PROCÉDURE 28 F



«PROCEDURE 28 F = PROCÉDURE SPÉCIALE DE REPORT DE VÉRIFICATION DANS LE CADRE DES MESURES PRISES EN RÉPONSE AU CORONAVIRUS

- Le déclarant complète et signe électroniquement le volet 1 du 28 F
 - Identification du lieu agréé où seront apposées les étiquettes
 - Prise d'un RDV pour un enlèvement sous surveillance douanière (1 JO à l'avance)
 - Envoyé à <u>da.prosecution.bierset@minfin.fed.be</u> (Back Office)
- Surveillance de l'enlèvement
 - La douane complète numériquement le volet 2 → déclarant
 - Volets 1 et 2 sont imprimés par la douane et remis au transporteur (couvre le transport)
- Etiquetage terminé à destination
 - La douane à destination envoie le volet 3 à la douane de LGG
 - La douane à LGG prend contact avec le déclarant pour clôturer la vérification





OPTIMALISATION DU PROCESSUS















SOLUTION
=
(AIR)PORT
COMMUNITY
SYSTEMS



PROBLEMES DE COMMUNICATION

D'INFORMATIONS

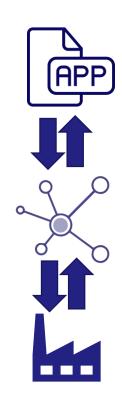


COMMUNAUTÉ
AÉROPORTUAIRE
(COMME ACB À ZAVENTEM)









Application AGD&A

PORT COMMUNITY SYSTEM

COMMERCE





